

MEMORANDUM

De: Directeur, HQ/UCN/NTD

A: Directeur a.i. CDS/AFRO

Date: 8 avril 2020

Notre réf

Attention :

Initiateur

**Sujet : COVID-19 ET PROGRAMMES DES
MALADIES TROPICALES
NEGLIGEES**

La pandémie actuelle de COVID-19 affecte presque tous les États membres de l'OMS et des mesures de confinement et d'atténuation sans précédent, y compris la distanciation physique et des restrictions de circulation sont mises en place. L'OMS recommande aux bureaux des pays de conseiller le Ministères de santé de reporter toutes les enquêtes communautaires, les activités de recherche active de cas et les campagnes de traitement des maladies tropicales négligées jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, il est important que les systèmes de santé soient soutenus pour garantir (1) le diagnostic, le traitement et les soins en rapport aux maladies tropicales négligées pour les patients se présentant dans les établissements de santé et (2) les mesures essentielles de lutte antivectorielle, car elles constituent les interventions essentielles. Cela devrait être fait conformément aux politiques, directives et recommandations nationales.

Les bureaux OMS dans les pays pourraient également encourager les autorités sanitaires locales à utiliser les plates-formes existantes des maladies tropicales négligées, mécanismes de surveillance et opportunités d'éducation sanitaire en rapport avec l'eau -hygiène et assainissement pour soutenir le cas échéant la mise en œuvre des mesures liées à la pandémie COVID-19. L'OMS est en voie de finaliser des guides plus détaillés, qui seront partagées incessamment. Les recommandations seront mises à jour régulièrement pour refléter l'évolution de la pandémie.

Merci pour votre aimable collaboration et pour votre soutien et votre solidarité en ce temps difficile.



Dr Mwelecele Ntuli Malecela